

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 688 34 30
denis.erni@a3.epfl.ch

Courrier A+
Tribunal Cantonal
Chambre pénale
Jérôme Delabays
Rue des Augustins 3
Case postale 630
1701 Fribourg

Estavayer-le-Lac, le 16 décembre 2020

http://www.swisstribune.org/doc/201216DE_JD.pdf

Accusé de réception / information importante

Monsieur le Juge délégué,

J'accuse réception de votre courrier¹ daté du 9 décembre 2020 en réponse à mon courrier² daté du 5 décembre 2020.

Je remercie le Président, Laurent Schneuwly, de vous avoir délégué pour identifier le document sur lequel portait l'arrêt du 16 novembre 2020.

J'ai pris note de votre réponse à savoir que l'arrêt du 16 novembre porte sur la copie de mon courrier³ daté du 30 octobre 2020 que j'avais annexée pour contrôle. Je vous remercie pour cette information essentielle, mais alarmante.

Information importante

Je suis lead-auditeur SAQ-EOQ certifié pour les systèmes de management intégrés, avec le meilleur examen de ma volée. Cela fait partie de ma formation de vérifier que les droits garantis par la Constitution sont respectés dont ceux prévus par l'article 35, avec l'application des procédures.

Avec votre réponse, j'observe que l'article 35 de la Constitution a été violé par la Cour pénale comme le montre le contenu de mon courrier du 5 décembre. Tous les lead-auditeurs de ma volée auraient relevé une non-conformité systémique majeure dans le fonctionnement de la Cour pénale.

Il y a un dysfonctionnement des procédures. Je vais aviser la haute Autorité de surveillance qui est le Parlement fribourgeois. J'envoie aussi ce courrier à l'autorité chargée de mettre en place un Tribunal neutre et indépendant pour juger la criminalité commise avec les interventions des Bâtonniers.

Veuillez agréer, Monsieur le Juge délégué, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : http://www.swisstribune.org/doc/201216DE_JD.pdf

Copies à : ment

¹ http://www.swisstribune.org/doc/201209JD_DE.pdf

² http://www.swisstribune.org/doc/201205DE_LS.pdf

³ http://www.swisstribune.org/doc/201030DE_CP.pdf